

Le bulletin d'information de votre Régime supplémentaire de rentes

Revue de l'année 2019 et du début de l'année 2020

Bonjour à toutes et à tous. Nous sommes très heureux de vous présenter les résultats de l'année 2019 même si nous avons dû changer notre stratégie pour donner suite à l'année 2018 qui avait terminé en négatif, principalement dû à la sous-performance de Letko Brosseau en fin d'année. Vous comprendrez que l'année 2019 a été bonne même si Letko Brosseau tardait à rattraper sa sous-performance de 2018. Tous les autres gestionnaires de fonds ont livré à notre satisfaction.

Étant donné que les titres que Letko Brosseau détenait étaient de bons titres, que sa stratégie était explicable et que le risque était raisonnable, nous avons conservé notre gestionnaire principal avec une stratégie de récupération en période de COVID-19 qui ne lui attri-

but plus le recalibrage normal.

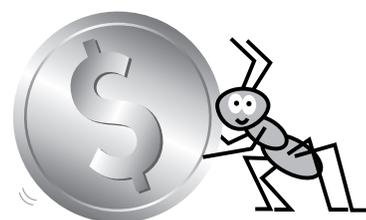
En terme simple, il garde son portefeuille, mais ne reçoit plus d'argent des autres gestionnaires qui battent l'indice de rendement et de ce fait devraient se voir retirer leurs gains.

Somme toute, en écrivant ces lignes, la performance en général de nos gestionnaires pendant la période du COVID-19 semble bien aller. Letko Brosseau garde son retard mais détient de bonnes actions et reste crampé sur sa stratégie de rebond des marchés et du pétrole à venir. Néanmoins votre comité de fonds de retraite reste très vigilant et garde à l'œil son gestionnaire principal. En période de crise humaine comme nous traversons, la prise de décision doit être réfléchie et basée sur de solides faits et non pas sur la

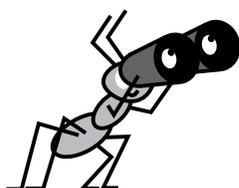
panique du marché boursier qui lui réagit de façon très volatile.

La tenue d'une assemblée générale du fonds de retraite virtuel sera annoncée vers le mois de septembre si le COVID-19 continue de restreindre les regroupements. Nous travaillons sur les outils afin de le permettre.

À suivre en page 2



FONDS GÉNÉRAL



ANNÉE 2019

Rendement brut
du Fonds Général :

13,90 %

Indice de
comparaison :

14,00 %

Revue de l'année 2019 et du début de l'année 2020 (suite)

Je peux enfin vous assurer que toute l'équipe du comité ainsi que les Services actuariels SAI inc. sont très actifs afin de suivre notre régime et de passer à travers cette crise humaine et financière. Merci de la confiance que vous nous portez.

Enfin je vous rappelle que le site web de notre actuaire vous permet de suivre votre fonds de retraite mensuellement. Vous pouvez vous y rendre au <https://mon.saiadnet.qc.ca/>. *NOUVEAU* Vous pouvez aussi faire des changements de bénéficiaire en ligne.

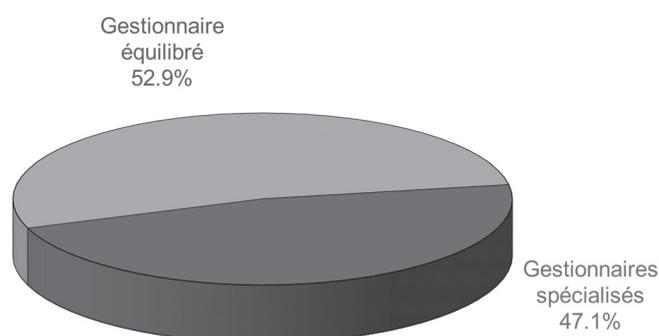
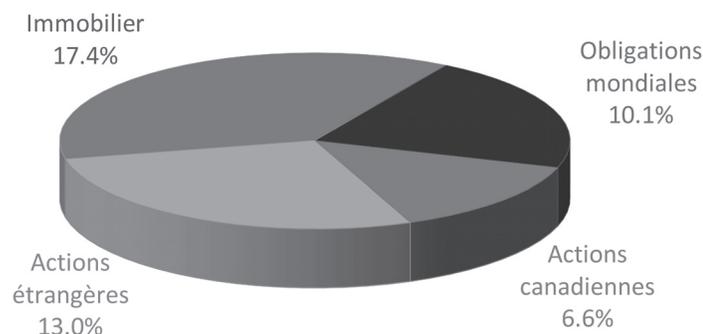
Guy Gagné,

Président du Comité de retraite - Région Ouest

Rendements du Fonds Général

Depuis le début de l'année 2020, la crise liée au COVID-19 a bien entendu affecté négativement les rendements de la caisse, et ce particulièrement au mois de mars. Ceci dit, la diversification de la caisse a permis de réduire les pertes. Il est encourageant de voir que les marchés et votre caisse ont connus un bon rebond au mois d'avril et mai 2020. Par contre, l'année est loin d'être terminée et il demeure plusieurs incertitudes en cette année exceptionnelle historiquement.

	Année 2019		
	Rend.	Indice	V.A.
■ Obligations mondiales (Manuvie)	9,16 %	1,72 %	7,44 %
■ Actions canadiennes (Fidelity)	26,37 %	22,88 %	3,49 %
■ Actions mondiales (Mawer)	22,42 %	21,22 %	1,20 %
■ Fonds équilibré (Letko Brosseau)	12,75 %	16,24 %	-3,49 %
■ Immobilier canadien (Manuvie)	7,97 %	6,00 %	1,97 %
■ Immobilier mondial (UBS) - Depuis juillet 2019	5,28 %	3,00 %	2,28 %
Rendement portefeuille	13,90%	14,00 %	-0,10 %



Mot de Les Services actuariels SAI

Quelques actions et décisions importantes ont été prises durant la dernière année par votre comité de retraite en matière de placements.

Immobilier

Premièrement, rappelons que les placements immobiliers ont été favorisés par votre comité et la cible est maintenant de 17 % de la caisse de retraite dans ce type de placement qui offre généralement des rendements de 5 à 6 % par année avec une étonnante stabilité. Un deuxième gestionnaire de fonds immobilier (UBS) a été sélectionné afin de placer 7 % de la caisse de retraite, l'autre 10 % étant dans le fonds immobilier de Manuvie.

Cette sélection d'un 2^e gestionnaire a été faite avec grand soin après une analyse comparative pointue des différents gestionnaires d'immobilier, des frais et des impacts de diversification.

Hypothèques commerciales

Un processus de sélection semblable a été mené en 2019 afin de sélectionner un gestionnaire d'hypothèques commerciales lequel recevra 8 % de la caisse de retraite (cette somme sera retirée des placements obligataires). Les fonds d'hypothèques commerciales produisent généralement un rendement de 2 % plus élevé que les placements obligataires tout en offrant un risque très faible de perte. Il s'agit de prêts commerciaux faits directement par le fonds à des investisseurs privés qui ont une solidité financière démontrée.

Ces contrats de prêts sont assortis de clauses protectrices pour le prêteur. Le fonds du gestionnaire qui a

été sélectionné (ACM) existe depuis 2007. Ce fonds est composé de 128 prêts pour un total de 1,6 milliard (100 % au Canada). Le fonds affiche un taux de défaut de 0 %. C'est donc dire que les emprunteurs ont honoré leurs engagements 100 % du temps depuis l'existence du fonds.

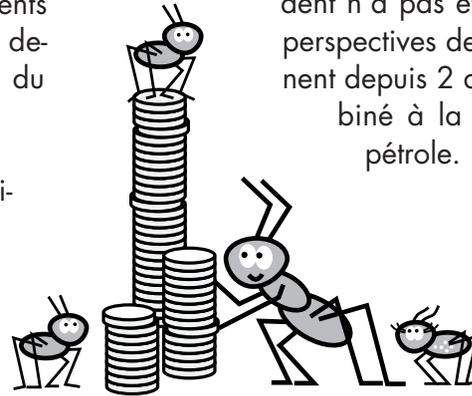
Au moment de rédiger ces lignes, ce placement n'a pas encore été déclenché. En effet, nous demeurons en contact étroit avec le gestionnaire afin de choisir le meilleur moment (en 2020) pour entrer dans ce marché.

Le gestionnaire Letko Brosseau sous surveillance

Une portion de 55 % de la caisse de retraite est confiée à Letko Brosseau (LBA). Le mandat qui lui est donné consiste à gérer de façon équilibrée des obligations et des actions canadiennes et mondiales. Durant les 20 dernières années, la force de ce gestionnaire a été la sélection des titres boursiers en général. À titre d'exemple, le rendement des actions canadiennes de LBA en 2013 était de 31 % alors que le marché avait fait 13 %. Pour les années 2016 et 2017 combinées, LBA a produit un rendement de 14 % de plus que l'indice du marché sur ces deux années.

Par contre, le style de gestion de LBA n'a pas été profitable depuis les 2 dernières années. En effet, LBA sélectionne des titres de haute qua-

lité comme Air Canada, qui démontre de solides profits récurrents et de bons niveaux de liquidité. LBA est aussi fortement investi dans les pétrolières et il évite généralement les titres spéculatifs (Shopify, Facebook, etc..). Ce style de gestion très prudent n'a pas été payant avec les perspectives de récession qui plaquent depuis 2 années, et ce, combiné à la chute du baril de pétrole.



Dans ce contexte, votre comité de retraite nous a mandatés afin de

faire une étude profonde des titres détenus dans le portefeuille de LBA et d'en venir à une recommandation. En décembre 2019, notre étude a été présentée au comité de retraite. Le constat général est que le portefeuille demeure composé de titres de compagnies qui sont très solides, mais qui sont évités généralement par les investisseurs en raison d'un risque de récession. De ce fait, le prix de transaction à la bourse de ces compagnies est déprécié sans pour autant que la compagnie ait indiqué une baisse de ces profits.

Nous avons donc recommandé de conserver LBA comme gestionnaire, mais de diminuer graduellement la portion de la caisse qui lui est confiée de 55 % à 40 % afin de diversifier vos placements vers des gestionnaires ayant un style différent (notamment des gestionnaires qui évitent les titres pétroliers). Cette transition s'opérera au courant de l'année 2020.

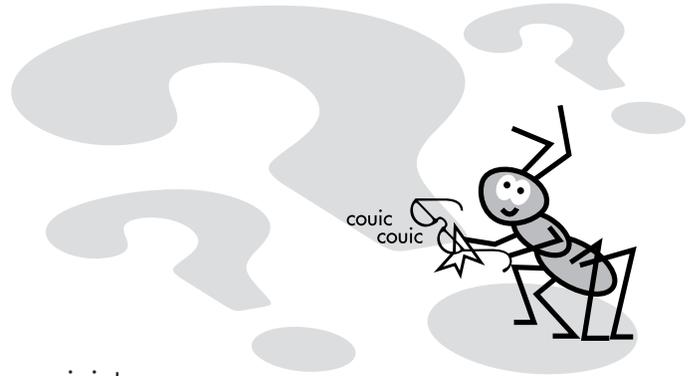


MOT DE L'ADMINISTRATEUR

Le changement de bénéficiaire

Saviez-vous que le changement de bénéficiaire se fait maintenant en ligne? Nous avons mis en place un processus de changement de bénéficiaire en ligne via le site sécurisé SaiAdnet Participants au cours de l'année 2019. Cette mise en place permet l'élimination du papier ainsi que la préservation des arbres. Elle permet également l'amélioration des processus administratifs.

Plus de 24% des participants du régime ont désigné leur conjoint comme bénéficiaire unique. Au moment du décès avant la retraite, votre conjoint survivant, le cas échéant, recevra la prestation de décès. Le bénéficiaire désigné recevra cette prestation seulement en l'absence d'un conjoint survivant. En désignant votre conjoint comme bénéficiaire unique, votre succession aura donc droit à la prestation de décès en l'absence d'un conjoint survivant.



Important

Le conjoint est défini comme étant la personne avec qui le participant vit dans une situation assimilable à une union conjugale depuis au moins 1 an, même s'il est encore marié avec son ancien conjoint. Si cette situation ne s'applique pas, le conjoint est l'épouse ou l'époux marié.



COMITÉ DE RETRAITE

Vous pouvez obtenir de l'information sur votre Régime supplémentaire de rentes ou vous procurer les formulaires relatifs au Service de la rémunération et des avantages sociaux, situé au 612, rue St-Jacques, bureau 700.

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYÉ(E)S

Guy Gagné, président
514 527-4637, poste 232
guy.gagne@sevl2815.com

Maxime Leblanc, vice-président
438 397-4766
maxime.leblanc@sevl2815.com

Pierre-Nicolas Metthé, vice-président
514 554-4355
pierre-nicolas.metthe@sevl2815.com

REPRÉSENTANTS DE L'EMPLOYEUR

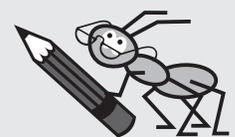
Roxanne Doucet
514 380-6628
roxanne.doucet@videotron.com

Philippe Gallant
514 759-2343
philippe.gallant@videotron.com

Stéphanie Laramée
514 759-2639
stephanie.laramée@videotron.com

MEMBRE INDÉPENDANT

Dominic Boyer
dboyer@scfp.ca



LA CIGALE & LA FOURMI

Une production SEVL 2815

Chargé de projet

Guy Gagné
SEVL-2815

Graphisme

Marcel Huot
Atelier québécois

Révision

Guy Gagné, SEVL-2815
Sandrine Léard, SAI